

SAISON 2015-2016

HEURES D'OUVERTURE



Samedi de 14 h 00 à 18 h 00

Dimanche de 9 h 00 à 12 h 00

Lundi de 9 h 00 à 12 h 00

Mercredi de 14 h 00 à 16 h 00 Adulte

Mercredi de 14 h 00 à 17 h 00 École de tir

TARIF FFTir



Poussin moins de 11 ans : 70 €uros

Benjamin 11 /12 ans : 70 €uros

Minime 13 /14 ans : 70 €uros

Cadet 15 /17 ans : 70 €uros

Junior 18 /20 ans : 75 €uros + 55
Euros de caution

Dame & Senior 21 ans et + : 115 € +
55 € de caution.

Couples 185 € + 110 € de caution.

La caution de 55 € est remboursable à
la prise d'une permanence.

Location annuelle d'armes :

15 € pour les jeunes, 25 € pour les
adultes.

Gratuite la 1^{ère} année en cas
d'inscription avant le 1^{er} octobre.

Tireurs occasionnels : 15 € la séance ;
2 fois/an au maximum.

Second club : 40 €

UN PEU D'HISTOIRE

La SOCIÉTÉ DES TIREURS
MACONNAIS est la plus ancienne
Association Sportive de notre Cité. Sa
création remonte à 1870. Elle fête
donc aujourd'hui ses 145 ans, mais
les années ne l'ont pas ridée et elle
est toujours aussi active.

LE CLUB

Il compte 337 membres dont une
partie se consacre à la compétition :
carabine,
pistolet,
arbalète.



**Les armes de catégorie B
sont soumises à autorisation**

Les disciplines d'hiver sont axées sur
le stand 10m, en carabine et pistolet
à air comprimé et arbalète Field.

L'été, les tirs se déroulent en
extérieur, à 50 m pour la carabine et
à 25 m pour les armes de poing.

Les différents championnats se
disputent de la façon suivante :

Après une sélection au stand de
Mâcon, les tireurs entament la
saison en se sélectionnant aux
départementaux et aux régionaux
pour terminer (pour les meilleurs)
aux championnats de France.

PLAN D'ACCES



ÉCOLE DE TIR

Une école de tir fonctionne
le mercredi après-midi et le samedi
après-midi.

Dès l'âge de 8 ans, les jeunes
peuvent ainsi découvrir les valeurs
et les qualités du programme
cibles couleurs.



Nouvelle discipline à Mâcon,

Trois arbalètes sont à
votre disposition

Il est rappelé que la société des
tireurs mâconnais accueille les
personnes handicapées
(handisport ; sport adapté).

ADRESSES UTILES

Président :

Annick WEXLER

☎ 03 85 38 03 19

📞 06 13 08 79 26

Secrétaire :

Jean Pierre LATHUILIERE

📞 06 04 05 42 89

Trésorier :

☎ 03 85 51 87 83

📞 06 20 71 28 92

POUR LES NOUVEAUX

VISITE MEDICALE

La demande de licence ne pourra
être validée que si un contrôle
médical a été effectué et qu'un
certificat confirmant ce contrôle a été
fourni au club lors de l'inscription.

Le président de club doit donc être
en possession du certificat médical
pour tout nouveau licencié.

Cette visite est possible avec l'O.M.S.
sur rendez-vous au 03 85 38 06 14
aux horaires suivants :

Mardi : 9h00-12h30 - 14h00-17h30

Jeudi : 9h00-12h30

Vendredi : 9h00-12h30

au Centre Paul Bert - 389, avenue
Maréchal de Lattre de Tassigny -
71000 Mâcon



S.T.M.

SOCIETE DES TIREURS MACONNAIS

Rue Léo LAGRANGE

CHAMPLEVERT

71000 MACON

<http://www.societedetir-macon.fr>



FEDERATION FRANCAISE DE TIR



LIGUE DE BOURGOGNE